



Montréal 



ÉCRIVAIN·E EN RÉSIDENCE EN BIBLIOTHÈQUE

Présentation du programme

2021-2022

**Conseil des arts de Montréal
Union des écrivaines et des écrivains québécois**

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) s'associe avec l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) et la Direction des Bibliothèques de Montréal pour offrir une résidence d'écrivain·e en bibliothèque pendant une période de six (6) mois entre mai et octobre 2022.

1. OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE EN BIBLIOTHÈQUE

Il s'agit d'une résidence de création qui s'accompagne d'un projet de médiation culturelle. Grâce à la rémunération offerte et au contact de son lectorat, cette résidence a pour objectifs de :

- Permettre à un·e écrivain·e, qui a publié au moins un livre littéraire chez des éditeurs reconnus ou agréés, de poursuivre le développement d'un projet de création personnel.
- Réaliser un projet de médiation culturelle qui soutiendra ce travail de création en prenant appui sur la rencontre avec le public et les gens de la communauté du quartier.
- Familiariser le public en général avec le travail de l'écrivain·e, le travail de création donc, de même que toutes les dimensions plus prosaïques qui peuvent s'y rattacher : bourses, recherches, contrats d'édition, etc.
- Mettre un·e écrivain·e au service de la population.

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME

La résidence s'étale sur six (6) mois entre mai et octobre 2022. Cette période est apparue comme étant minimale aux instigateurs de ce projet pour que l'écrivain·e imprègne les lieux et s'imprègne des lieux, pour devenir en quelque sorte le « fantôme » de la bibliothèque.

L'écrivain·e qui occupera cette résidence se rend disponible vingt-cinq (25) heures par semaine dont dix (10) doivent être faites à la bibliothèque hôte, si possible dans un espace qu'on aura aménagé à cette fin. La bibliothèque étant ouverte durant les fins de semaine, l'horaire de l'écrivain·e peut être extrêmement flexible et devra assurer une présence, sinon permanente, tout au moins périodique durant lesdits week-ends.

L'écrivain·e qui s'engage dans ce projet ne dispose donc pas de tout son temps pour travailler à sa propre production. Par ailleurs, il ou elle peut consacrer quinze (15) heures par semaine pour travailler en privé sur ses propres projets. Idéalement, la bibliothèque hôte mettra donc également un espace privé à la disposition de l'écrivain·e pour ce nombre d'heures. L'écrivain·e pourra aussi remplir ces heures en les travaillant de son lieu de domicile.

Par ailleurs, l'écrivain·e pourra toujours, selon ses compétences, intérêts et habiletés, donner des conférences englobant toutes les dimensions de son travail artistique, et ce, en s'adressant à différents publics. Pour ce faire, sa résidence pourra compter sur l'appui et l'expertise du personnel de la bibliothèque et profiter des possibilités offertes par les programmes d'animation déjà en place. L'écrivain·e pourrait aussi faire du « *coaching* », du parrainage de création, ou encore mettre sa plume au service de ses concitoyens.

La résidence 2021-2022 se déroulera à la **Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent** (arrondissement de Saint-Laurent), située au 1380, rue de l'Église, Montréal, H4L 2H2.

3. AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE

La subvention offerte à l'écrivain·e est de 15 000 \$, soit 10 000 \$ provenant du CAM et 5 000 \$ provenant de la bibliothèque hôte.

4. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Tout·e écrivain·e qui veut soumettre sa candidature à cette résidence doit répondre aux exigences suivantes :

- être un·e écrivain·e professionnel·le, soit avoir publié au moins un livre (peu importe le genre, incluant la bande dessinée) chez des éditeurs reconnus ou agréés ;
- être domicilié·e sur l'Île de Montréal ;
- ne pas avoir obtenu de résidences de ce programme au cours des trois (3) années précédentes.

Tout·e écrivain·e à l'emploi d'une bibliothèque municipale de Montréal ou du CAM ou de l'UNEQ ne peut soumettre un dossier.

5. MARCHE À SUIVRE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Tout·e écrivain·e qui désire soumettre sa candidature doit faire parvenir les documents suivants.

- Un *curriculum vitae*.
- Selon le contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID-19, il se peut que l'écrivain·e doive réaliser sa résidence en mode hybride, voire uniquement virtuel. L'écrivain·e doit donc présenter **deux scénarios** pour leur projet de médiation culturelle : un scénario selon lequel le projet se déroule en **présentiel**, un scénario selon lequel le projet se déroule de manière **virtuelle**. Explorer des activités « hors les murs » de la bibliothèque, en plein air ou dans des environnements dégagés qui favorisent la distanciation sociale, est un atout.
- Un résumé de son projet créatif personnel, en expliquant de quelle manière ce dernier sera nourri par l'expérience de médiation avec la communauté de la bibliothèque.
- (Facultatif) D'autres documents pertinents : dossier de presse, principales réalisations en rapport avec le projet de médiation culturelle présenté, lettres d'appui, etc.

6. DATE DE DÉPÔT

La date limite pour déposer une candidature est le **25 novembre 2021** avant 23 h 59.

La candidature doit être acheminée uniquement **par courriel** à l'adresse jsmarsan@uneq.qc.ca. Les candidat.es recevront une réponse au plus tard en décembre 2021.

7. ÉVALUATION DES DEMANDES

Les demandes seront évaluées par un jury composé d'un·e représentant·e du CAM, de l'UNEQ et de la bibliothèque hôte, selon les principaux critères d'évaluation suivants :

- les publications antérieures ;
- la qualité artistique et didactique du projet de médiation culturelle présenté, son déroulement, ses objectifs, et ses liens avec le travail de création personnel de l'écrivain·e ainsi que son originalité ;
- l'apport à la communauté de l'arrondissement ;
- la capacité de l'écrivain·e de mener à terme son projet.

Le nom de l'écrivain·e lauréat·e sera dévoilé par l'UNEQ à la mi-décembre 2021.

8. OBLIGATIONS DE L'ÉCRIVAIN·E

L'écrivain·e qui occupera la résidence devra rédiger un bilan de son expérience. Ce texte devra rendre compte du projet de médiation à la bibliothèque hôte (démarche et résultats), de la participation de l'équipe de la bibliothèque ainsi que de l'apport de la résidence dans sa démarche personnelle. Le dépôt de ce bilan est prévu d'ici le mois décembre 2022. De même, les responsables de ce projet lui demanderont également de collaborer à leur processus d'évaluation de l'expérience.

9. RENSEIGNEMENTS

Pour déposer un dossier de candidature ou pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec :

Jean-Sébastien Marsan

Adjoint à la direction générale et directeur des communications

Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

3492, avenue Laval

Montréal (QC) H2X 3C8

514 849-8540 poste 225 | jsmarsan@uneq.qc.ca